



HAL
open science

Riez-Pont Jacquet

Jenny Sélèque, Clément Boutterin, Alexia Lattard, Nataëlle Toutain

► **To cite this version:**

Jenny Sélèque, Clément Boutterin, Alexia Lattard, Nataëlle Toutain. Riez-Pont Jacquet. Bilan Scientifique - Direction régionale des affaires culturelles Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Service régional de l'archéologie, 2021, 2020, pp.43-44. <halshs-03478679>

HAL Id: halshs-03478679

<https://shs.hal.science/halshs-03478679v1>

Submitted on 14 Dec 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

PRÉFECTURE DE LA **R**ÉGION
PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR
DIRECTION **R**ÉGIONALE DES **A**FFAIRES **C**CULTURELLES

SERVICE **R**ÉGIONAL DE L'**A**RGHÉOLOGIE

BILAN
SCIENTIFIQUE
DE LA RÉGION
PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR

2020

MINISTÈRE DE LA CULTURE
DIRECTION GÉNÉRALE DES PATRIMOINES ET DE L'ARCHITECTURE
SOUS-DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE

Ce bilan scientifique a été conçu afin que soient diffusés rapidement les résultats des travaux archéologiques de terrain. Il s'adresse tant au service central de l'Archéologie qui, dans le cadre de la déconcentration, doit être informé des opérations réalisées en régions (au plan scientifique et administratif), qu'aux membres des instances chargées du contrôle scientifique des opérations, aux archéologues, aux élus, aux aménageurs et à toute personne concernée par les recherches archéologiques menées dans sa région.

Les textes publiés dans la partie « Travaux et recherches archéologiques de terrain » ont été rédigés par les responsables des opérations, sauf mention contraire. Les avis exprimés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Le SRA s'est réservé le droit de réécrire ou condenser tout texte jugé trop long.

Ce volume diffusé à titre gratuit ne peut être vendu. Sa reproduction sur tout support – même partielle – est soumise à autorisation du ministère de la Culture (DRAC PACA – SRA).

*Illustration de couverture : L'équipe du service régional de l'Archéologie PACA
Image de fond : Vue aérienne des Vieux Salins d'Hyères (Christian Hussy/SRA PACA, 2005)
Montage : MC/DRAC PACA – SRA*

Coordination : Xavier Delestre, Gabrielle Vitali

*Mise en page : Isabelle Marin (Les Netscripteurs)
Traitement des illustrations fournies par les auteurs et cartes : MC/DRAC PACA – SRA*

ISSN 1240-8662 © 2021

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

BILAN SCIENTIFIQUE

Table des matières

2 0 2 0

Préface	9
Avant-propos	11
La Commission territoriale de la recherche archéologique Sud-Est Bilan annuel	13
Résultats scientifiques significatifs	15
Tableau de présentation générale des opérations autorisées	18
Travaux et recherches archéologiques de terrain	19
ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE	19
Tableau des opérations autorisées	19
Carte des opérations autorisées	21
Allemagne-en-Provence. Notre-Dame	23
Beaujeu. Territoire communal	24
Castellane. Les Jacons	26
Céreste. Le village	28
Lurs. Notre-Dame-des-Anges	29
Manosque. Les Hauts de la Chapelle	30
Méailles. Grotte du Pertus II	31
Les Mées. La Croix	33
Montfort. Sainte-Madeleine	34
Montlaux. Vieux Montlaux, église Saint-Jacques	34

Montsalier. La Baou	35
La Palud-sur-Verdon. Territoire communal	36
La Palud-sur-Verdon. Saint-Maurin	36
Peyruis. La Cassine	38
Prads-Haute-Bléone. Four à chaux de Chanolles	40
Riez. Rue Frédéric Mistral 1 et 2	41
Riez. Traverse Lou Clar 1 et 2, Rue du Pont Jacquet	42
Roumoules. Territoire communal	44
Sigonce. Église Saint-Claude	45
Thorame-Basse. Saint-Pierre II	45
Thorame-Basse et Thorame-Haute. Territoires communaux	47

HAUTES-ALPES 49

Tableau des opérations autorisées	49
Carte des opérations autorisées	51
La Bâtie-Neuve. Avenue François Mitterrand	53
Châteauroux-les-Alpes et Embrun. Territoires communaux	55
Chorges. Pré Marchon	56
Freissinières. Haute vallée de la Biaysse	57
Le Monétier-les-Bains. Le Clos des Pélenches	59
Montclus. Tour pentagonale	60
Tallard. Les Boulangeons	62

ALPES-MARITIMES 63

Tableau des opérations autorisées	63
Carte des opérations autorisées	65
Andon, Aspremont, La Brigue, Gorbio, Peille, La Roque-en-Provence, Sospel et Touët-de-l'Escarène. Chapelles des Alpes-Maritimes	67
Antibes. Quartier Fontonne	69
Belvédère, Bendejun, La Bollène-Vésubie, Lantosque, Levens et Saorgue. Vallée de la Vésubie et limitrophes	70
Daluis et Guillaumes. Les Mines de Roua	71
Èze. Place du Général de Gaulle	72
Fontan. Vallon du Haut-Couletta	74
Grasse. Ilot Nègre	76
Nice. Couvent de la Visitation	77
Nice. Hôpital Pasteur, Bâtiment M	79
Nice. Colline du Château,	80
Nice. Grotte du Lazaret	81
Roquebillière. Église Saint-Michel-de-Gast	83
Roquefort-les-Pins. Le Plan	84
Roubion. Cime de la Tournerie	84
Tende. Minière de Vallauria	86
Vallauris. Ilot Elena – Abords du château	87
Villeneuve-Loubet. 969, chemin du Loubet	88

BOUCHES-DU-RHÔNE 91

Tableau des opérations autorisées	91
Carte des opérations autorisées	94
Aix-en-Provence. Hôtel de Gassier – 10, rue Mignet	95
Aix-en-Provence. Extension du réseau de chaleur	96
Aix-en-Provence. 7, rue Joannon Marcel Provence	98
Aix-en-Provence. 58, cours Gambetta	99
Aix-en-Provence. Chemin du Pin	99
Aix-en-Provence. 255, route de Valcros	100
Aix-en-Provence. 126, RN 96	101
Aix-en-Provence. Rue des Guerriers	101
Aix-en-Provence. Rue Manuel, caves sud de l'hôtel de Lacépède	102
Aix-en-Provence. Rue Monclar	104
Aix-en-Provence. Église de la Madeleine, tranche 2	105
Alleins. Chemin du Vallon de Gipan	107
Alleins. Avenue Sadi Carnot	108
Arles. Hôtel de Viguier	108
Arles. Montille d'Ulmet	110
Arles. Pont de Crau, RD 453	111
Arles. Saint-Pierre de Mouleyrès	111
Arles. Mas Thibert – Marais du Vigueirat	112
Aubagne. Chemin du Camp de Sarlier	114
Aubagne. Chemin du Camp de Sarlier, Futur Sarlier 1	114
Aubagne. Chemin du Camp de Sarlier, Futur Sarlier 2	115
Aubagne. Saint-Pierre, RD 396	116
La Barben. Château de la Barben	117
Bouc-Bel-Air. 1255, chemin de Sauvecanne	117
Bouc-Bel-Air. Domaine d'Albertas	117
La Ciotat et Marseille. Cimetières Saint-Jacques et des Crottes	118
Ensuès-la-Redonne. ZAC des Aiguilles	119
Ensuès-la-Redonne et Gignac-la-Nerthe. ZAC des Aiguilles, tranche 3	120
La Fare-les-Oliviers. Chemin des Bons Enfants	121
Fuveau. Liaison routière RD6-A8, tranche 3	122
Gardanne. Les Molx	122
Istres. Rassuenl	123
Istres. 9, draille du Deven	124
Marseille. Bretelle souterraine Schloesing	125
Marseille. Abords du Centre-Bourse	125
Marseille. Extension nord-sud du tramway, secteur Montfuron	127
Marseille. 151, traverse de la Martine	129
Marseille. 20-22, rue Désirée Clary	129
Marseille. 58, boulevard Charles Livonr	131
Marseille. Requalification des espaces publics, secteurs Grignan, Haxo et Saint-Ferréol	132
Meyrargues. L'Espougnac	134
Meyrargues. L'Espougnac	134
Meyrargues. Aqueduc de la Traconnade	136
Meyrargues. La Péronne, tranche 2, secteur de la Boule Noire	137
Les Pennes-Mirabeau. ZAC Les Sybilles	138

Peynier. La Corneirelle, chemin de la Treille	139
Peyrolles-en-Provence. Les Rivaux	142
Port-de-Bouc. La Mérimole ouest	143
Saint-Mitre-les-Remparts. Forêt domaniale de Castillon	143
Saint-Rémy-de-Provence. Glanum, Salle d'assemblée dite « bouleutérion »	144
Trets. Avenue René Cassin	146
Trets. Église Notre-Dame-de-Nazareth	147

VAR 149

Tableau des opérations autorisées	149
Carte des opérations autorisées	151
Artigues. Font Salade	153
Bagnols-en-Forêt. Chemin de Rousseau	154
La Cadière-d'Azur. Saint-Jean, Cadière-Thouron	155
La Celle. Forêt de Saint-Julien	155
Cogolin. Chemin du Carry	156
Comps-sur-Artuby. Les Prés de Laure	158
La Farlède. Centre pénitentiaire	159
La Farlède. 69, rue de la Fontaine des Fabre	160
La Farlède. Avenue de la République – La Verdillonne	161
Figanières. Quartier Testebarry	162
Fréjus. Rue des Chênes	162
Fréjus. 552, avenue du Général Calliès	163
Fréjus. PCR « Le port romain de Fréjus »	164
Fréjus. Chemin du Sourcier	165
Fréjus. 177, rue Jean Carrara	166
Fréjus. Villeneuve, Saint-Pierre	166
Fréjus. Parking Dolto	167
Garéoult. Avenue Édouard Le Bellegou, quartier Saint-Martin	168
Ginasservis. La Fontaine	169
Hyères. PCR « Les sanctuaires urbains et extra-urbains d'Olbia de Provence »	170
Hyères. ZAC de la Crestade	171
Ollioules. 468, chemin de Faveyrolles	173
Rians. Cuer Vielh	175
Saint-Cyr-sur-Mer. Route de la Madrague, Villa des Baumelles	175
Saint-Maximin-la-Sainte-Baume. PCR « Sociétés humaines et paléoenvironnements dans la plaine de Saint-Maximin du Paléolithique à l'âge du Fer »	176
Saint-Maximin-la-Sainte-Baume. Chevet de la basilique, phase 1	178
Sillans-la-Cascade. Le Grand Défens	178
La Valette-du-Var. Aven de l'Oustau dei Gàrri-grèu	181
Vinon-sur-Verdon. Pèbre, route de Bouyte	182

VAUCLUSE 183

Tableau des opérations autorisées	183
Carte des opérations autorisées	185
Avignon. Immeuble des Deux Gerfauts, rue Bouquerie	187
Avignon. Couvent des Carmes	189

Bollène. Zac Pan Euro Parc, tranche 2	190
Carpentras. Rues du Refuge, de la Tour, Picquepeyre et Beaurepaire	191
Cavaillon. 230, allée des Sapins	192
Châteauneuf-du-Pape. Château de l'Hers	193
Gordes. Les Combettes	195
L'Isle-sur-la-Sorgue. ZA Route de Caumont	196
L'Isle-sur-la-Sorgue. Velorgues, Fondation Frédéric Gaillanne	196
L'Isle-sur-la-Sorgue. Immeuble Beaucaire	196
L'Isle-sur-la-Sorgue. Synagogue	198
Ménerbes. Abbaye Saint-Hilaire	198
Mondragon. Les Ribaudes, tranche 8	200
Monieux. Aven des Planes 1	202
Orange. PCR « Architecture, technique et décor du théâtre antique »	203
Orange. Les Crémales – RD 975	206
Orange. Le Lampourdier, PCR « Territoires celtiques et romains autour d'Arausio »	207
Orange. Le Lampourdier, secteur nord-ouest, tranche 2	208
Orange. Conservatoire de musique, immeuble Saint-Louis	209
Pertuis. 42-46, rue Durance	210
Piolenc. Cargaule	212
Piolenc. Église Saint-Pierre	213
Vaison-la-Romaine. Le Rouvillier – Avenue Hector Berlioz	215
Vaison-la-Romaine. Architecture monumentale et décor	216

OPÉRATIONS INTERDÉPARTEMENTALES 217

Tableau des opérations autorisées	217
Projet collectif de recherche « Sépultures de l'âge du Fer dans les Alpes du Sud »	219
Projet collectif de recherche « Fortifier les Alpes au Moyen Âge (V ^e -XVI ^e siècle) »	220

Liste des abréviations 223

Bibliographie régionale 225

Pillages archéologiques et trafics de biens culturels 228

Veille juridique et réglementaire 229

Organigramme du service régional de l'Archéologie 231

C'est avec plaisir que je salue la parution du bilan scientifique régional 2020 édité sous la responsabilité de la direction régionale des Affaires culturelles/service régional de l'Archéologie.

Ce rendez-vous annuel auquel notre région n'a jamais manqué depuis 1991 est une rencontre privilégiée avec l'archéologie régionale. Elle est en effet celle de la transmission d'un nouveau savoir mis en lumière par la communauté des archéologues professionnels et bénévoles durant l'année écoulée. Ce volume permet à chacun de mesurer les apports de la recherche archéologique à la connaissance du territoire régional et à notre histoire commune.

Ces travaux rigoureux, menés de manière collégiale et pluridisciplinaire, sont conduits dans l'intérêt général. Pour les services de l'État, il témoigne du souci que le patrimoine révélé puisse être étudié dans les meilleures conditions possibles sans pénaliser le nécessaire aménagement du territoire.

L'année 2020 est marquée par les conditions sanitaires exceptionnelles de la Covid-19 qui n'ont fort heureusement pas totalement mis à l'arrêt l'archéologie. Ce bilan en témoigne et illustre ici l'engagement personnel des chercheurs, hommes et femmes de talent passionnés par ce métier qui fascine toujours autant le public.

Je voudrais personnellement exprimer au nom de l'État mes remerciements aux membres de la commission territoriale de la recherche archéologique sud-est dont la mandature arrive à son terme pour la tâche réalisée, dont je sais l'importance pour la qualité scientifique des travaux archéologiques et la pratique quotidienne des services régionaux de l'archéologie.

Malheureusement les « archives du sol » sont régulièrement menacées par des pilliers. Pour endiguer ce fléau, j'ai signé avec l'état-major de la gendarmerie nationale et également avec la direction nationale de la Douane judiciaire des conventions de partenariat afin de consolider l'action des services de l'État en faveur de la protection du patrimoine.

En prenant toutes les mesures utiles à la conservation des vestiges archéologiques, notre génération remplit un devoir de mémoire et autorise la transmission de cet héritage aux générations futures.



Christophe Mirmand
Préfet de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Préfet de la zone de défense et de sécurité Sud
Préfet des Bouches-du-Rhône

Le bilan archéologique de l'année 2020 prend une place singulière dans la collection des bilans scientifiques régionaux. Il restera sans aucun doute dans notre mémoire collective celui de l'année de la pandémie Covid-19. Une année particulière à bien des égards.

D'abord, celle de l'apparition dans notre quotidien d'une batterie de nouvelles expressions : confinement, attestation de sortie, présentiel, distanciel, visio-conférence, gel hydro-alcoolique, mesures barrières, télétravail, couvre-feu...

Elle restera ensuite l'année de l'emploi d'un nouvel objet, le masque. Un objet, banal en soi, mais qui ne peut pas rester indifférent au regard de l'archéologue. Cet objet dérisoire, pour certains d'une utilisation de quelques heures, devient aussi un objet particulier qui dans le futur aura valeur documentaire pour les chercheurs. Il sera peut-être considéré comme un « repère chronologique majeur ». En mettant au jour des masques en fouillant les « archives du sol », nos successeurs disposeront d'une information essentielle pour bâtir la chronologie des occupations d'un site ou dater des ensembles clos. Tout comme les restes de bas en Nylon difficilement destructibles dans le sol sont des marqueurs de l'après Seconde Guerre mondiale, le masque signifiera sans ambiguïté le passage entre les années 2019 et 2020. Les spécialistes pourront même affiner leurs datations en se basant sur une chronotypologie des masques et publier des articles sur leur aspect esthétique, leur forme, leur matière... Que pourront-ils en déduire sur notre société ? De la confrontation avec les sources d'archives, tireront-ils des hypothèses sur le statut social des habitants, sur les classes d'âge, sur les métiers de leurs porteurs, sur les spécificités régionales... ? Seul l'avenir de la recherche nous le dira !

Ces remarques sur les masques, objets du quotidien rapidement renvoyés au statut de déchets par leur utilisateur, ne sont pas hors sujet pour l'archéologue parce que la pratique et l'expertise des temps anciens sont fondées sur des milliers d'autres menus objets dont parfois on peine à retrouver l'utilisation. Mais, ces « riens » que nous classons sous la rubrique « objets mobiliers » sont, nous le savons tous, des éléments remarquables

et essentiels pour comprendre les sociétés. De même, la gestion de la pandémie actuelle, celle des morts en particulier, n'est pas sans nous rappeler d'autres pandémies, la peste, le choléra, sur lesquelles l'archéologie et l'anthropologie ont ces dernières décennies beaucoup appris.

Derrière la problématique du masque qui aura largement occupé nos esprits pendant cette année, fort heureusement, l'activité de recherche ne s'est pas totalement tue. Le présent volume en apporte la preuve. Ce bilan est riche de découvertes qui une fois encore nourrissent l'histoire régionale. Certaines, comme celle faite à Orange dans le cadre d'une fouille préventive, livrent des données qui consolident celles acquises dans le cadre d'un projet collectif de recherche, à savoir la bataille antique d'Orange en octobre 105 avant notre ère. Ces dernières découvertes confirment maintenant de manière irréfutable que les archéologues ont localisé l'emplacement de cette grande bataille antique. Mettre en relation un fait archéologique avec une donnée historique est rarissime. Pour cette raison, les découvertes d'Orange, dont les publications à venir donneront la place qu'elles méritent, doivent être dès à présent signalées comme une découverte exceptionnelle de portée internationale. D'autres dossiers progressent, par exemple dans le domaine de la Préhistoire, notamment dans le Var ; pour la Protohistoire, à partir de l'exploitation des données des fouilles de Roubion (Alpes-Maritimes)...

La rigueur scientifique qui anime ces recherches justifie du temps et de la patience dont on doit faire preuve. Ces travaux en laboratoire seront à l'origine de publications qui serviront, comme il se doit, la recherche, à l'image de celles qui viennent d'être publiées sur le site néolithique des Bagnoles à l'Isle-sur-la-Sorgue (Vaucluse), sur le dolmen du Villard à Lauzet-Ubaye (Alpes-de-Haute-Provence), sur l'oppidum du Verduron à Marseille (Bouches-du-Rhône), sur les nécropoles gauloises des Alpes du Sud, ou à paraître très prochainement sur les cinquante années de fouilles effectuées sur l'oppidum d'Entremont à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône). L'archéologue se doit de transmettre au public ses nouvelles connaissances et c'est dans cette perspective heureuse que se placent des publications sur Aix-en-Provence, Marseille,

la Capelière et la Camargue ou qui accompagnent parfois des expositions comme celle de Roubion, retardée par les conséquences de la tempête Alex... C'est aussi avec le souhait de sensibiliser les jeunes enfants que la direction régionale a mis en ligne sur le site de la DRAC la vidéo réalisée avec les élèves de l'école Saint-Exupéry de Sainte-Cécile-les-Vignes (Vaucluse), première d'une série de rencontres avec le public scolaire de la région.

La recherche, la diffusion, mais aussi la nécessité de protéger le patrimoine archéologique encore trop souvent mis à mal par des actes de pillage restent les missions prioritaires du service régional de l'Archéologie. Pour la mise en œuvre de ces actions, une seule motivation anime les professionnels, l'exigence d'une excellence des travaux initiés en gardant présente à l'esprit cette notion fondamentale de l'intérêt général. Le patrimoine archéologique n'est pas la propriété des archéologues mais celle de la nation. Ils sont simplement les explorateurs des « archives du sol » et les transmetteurs de cette mémoire retrouvée et déchiffrée.

Je souhaite terminer mon propos en remerciant à nouveau les collègues membres de la commission territoriale de la recherche archéologique sud-est qui sont arrivés au terme de leur mandat de quatre années. Leur engagement a été essentiel pour les services de l'État garantissant la haute qualité des travaux de recherche réalisés

sur le terrain sous le contrôle scientifique et technique des services régionaux de l'archéologie et pour les rendus de ces investigations.

Enfin, parce que l'archéologie est aussi une grande famille, je me dois de saluer la mémoire de deux éminents chercheurs et amis décédés en 2020 : Yves Rigoir, pionnier de l'archéologie provençale de l'après-guerre, spécialiste reconnu dans le domaine de la céramologie, et Jean-Pierre Joncheray, pionnier de l'archéologie sous-marine qui avec passion et intuition a ouvert de nouvelles voies à la recherche, notamment ces dernières années sur l'archéologie des périodes moderne et contemporaine. L'un et l'autre auront marqué par la très grande qualité de leurs travaux et leur sens des relations humaines, notre discipline et la recherche régionale.

Il me reste à formuler le souhait que l'année qui s'ouvre soit placée sous de meilleurs auspices, une année qui marquera le 30^e anniversaire de la création des services régionaux de l'archéologie.

C'est à la lecture des nouvelles pages de l'archéologie régionale que je donne à tous rendez-vous.

Xavier Delestre
Conservateur général du patrimoine
Conservateur régional de l'archéologie

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

La Commission territoriale de la recherche archéologique Sud-Est

BILAN SCIENTIFIQUE

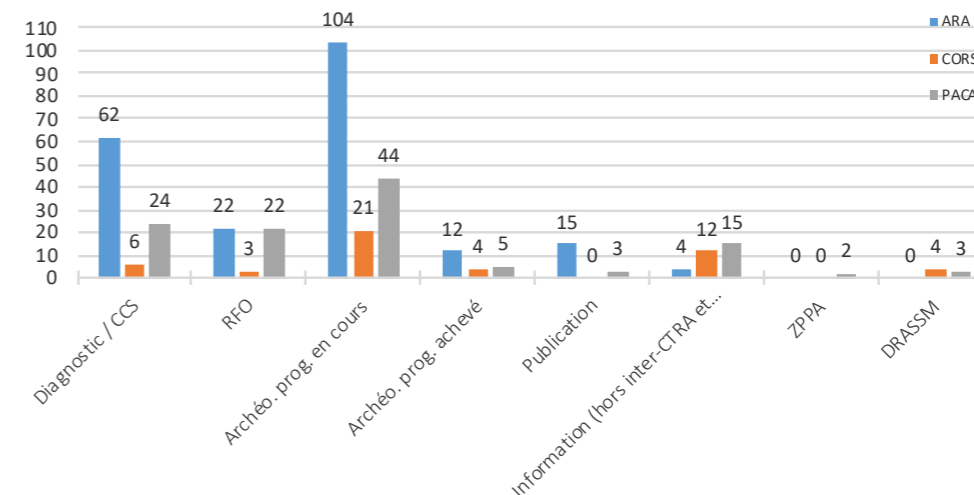
2 0 2 0

Activité CTRA Sud-Est 2020 Auvergne-Rhône-Alpes (ARA), Corse, Provence-Alpes-Côte d'Azur

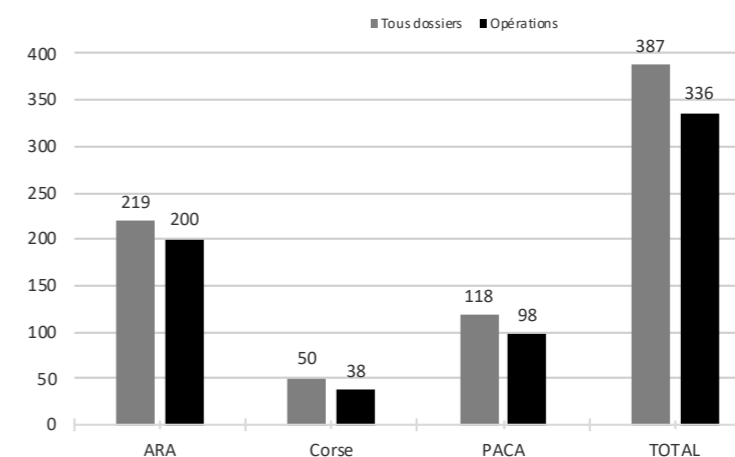
Nombre de dossiers examinés par région

Régions	Dossiers examinés	Opérations de terrain
ARA	219	200
Corse	50	38
PACA	118	98
Total	387 (dont 7 instruits par DRASSM)	336

Bilan CTRA Sud-Est 2020 (par région et type de dossier)



Dossiers et opérations en 2020



(Données statistiques rassemblées par Stefan Tzortzis)

Malgré une activité archéologique très largement perturbée par la pandémie, et plus encore dans le département des Alpes-Maritimes par la tempête Alex dévastant les vallées de la Roya, de la Bévéra, de la Vésubie et de la Tinée, les travaux de terrain ont permis d'obtenir des résultats significatifs notables.

Pour le **Paléolithique**, outre la poursuite des travaux de relevés 3D dans la grotte Cosquer (Marseille, Bouches-du-Rhône) dont l'exploitation apportera un lot d'informations inédit pour le corpus des gravures, on mentionnera dans le département des Hautes-Alpes les prospections-inventaires effectuées sur les communes de Thorame-Basse et Thorame-Haute qui ont révélé des indices de fréquentation depuis le Paléolithique dans ces zones de haute altitude. Dans le Var, à Comps-sur-Artuby, les fouilles programmées menées au Pré de Laure ont permis l'exploration partielle d'un niveau appartenant à la phase 2 de l'occupation du site (entre 27 ka et. 23 ka cal. BP) avec une concentration de charbons, de faune (dont certains éléments brûlés) et de silex. Cette structure inédite à l'échelle du site confirme le fort potentiel de ces niveaux dont l'étude se poursuivra en 2021. Enfin, à Saint-Maximin-la-Sainte-Baume, les études menées sur un carottage profond réalisé dans le cadre d'un projet collectif de recherche complètent les informations sur le paléoenvironnement.

La **période néolithique** reste très présente dans les résultats de cette année avec plusieurs découvertes. Dans le département des Alpes-de-Haute-Provence, un diagnostic archéologique mené sur la commune des Mées a mis au jour des occupations néolithiques à proximité d'un paléochenal. Dans le même département, la poursuite de la fouille programmée de la grotte de Perthuis II à Méailles complète les données enregistrées sur les niveaux rattachés à cet horizon chronologique. Dans les Hautes-Alpes, un diagnostic sur la commune de La Bâtie-Neuve a permis la découverte d'un site d'habitat datable de la phase récente du Néolithique moyen. Les niveaux d'occupation mis au jour présentent des structures en galets et du mobilier lithique laissant envisager une occupation pérenne caractérisée par une production sur place d'outils en silex. Le site de La Bâtie-Neuve présente un intérêt majeur par la rareté des occupations de

cette période dans le secteur alpin et par les contacts à longue distance attestés par la présence d'outils en silex importés d'autres régions. Dans les Bouches-du-Rhône, à Aubagne, trois diagnostics ont révélé une importante occupation du Néolithique final avec la découverte de deux tertres à pérystalithe correspondant probablement à des monuments funéraires. Ces données complètent les observations faites à proximité en 2017. Dans le même département, à Meyrargues, au lieu-dit L'Espougnac, des vestiges (fosses et silos ainsi que des foyers circulaires à pierres chauffées) datés du Néolithique moyen ont été étudiés dans le cadre d'une fouille préventive. Dans le Var, à Ginasservis, au lieu-dit La Fontaine, a été découvert un site du Néolithique moyen (Chasséen) caractérisé par des structures en creux et des foyers, ainsi que des éléments se rapportant au Néolithique final. À Ollioules, les fouilles préventives du site de Faveyrolles se sont poursuivies, mettant au jour des structures du Néolithique moyen et final. En Vaucluse, à Bollène, lors d'une fouille préventive dans l'emprise de la ZAC Pan Euro Parc, ont été dégagés des vestiges d'un habitat de la fin de l'âge du Bronze et du début de l'âge du Fer comprenant des maisons et leurs annexes, ainsi qu'un très riche mobilier archéologique.

Pour la **période des âges des Métaux**, dans le département des Hautes-Alpes, à Chorges, au lieu-dit Pré Marchon, un diagnostic réalisé préalablement à l'aménagement d'une zone sportive et de loisirs a mis en évidence aux abords d'un paléotalweg des fragments de céramique non tournée, de torchis, des fosses et des foyers, dont un à pierres chauffantes, de forme rectangulaire aux bords arrondis, coupé par une fosse à squelette d'équidé. Dans le département des Alpes-Maritimes, les recherches programmées dans la mine de Roua ont permis la découverte de galeries d'exploitation du cuivre dans lesquelles gisaient au sol des fragments de cuivre natif et des maillets datés de la fin des âges des Métaux. Un levé photogrammétrique à haute résolution de l'ensemble des galeries découvertes et des prélèvements pour datation OSL et archéomagnétiques ont été réalisés. Pour le site de Roubion, l'étude des données de terrain a permis de consolider la chronologie et de préciser le plan du bâtiment dont des reconstitutions 3D ont pu être proposées. Dans le Var, l'exploration du site

de Faveyrolles, sur la commune d'Ollioules, a livré des données nouvelles sur l'extension de l'habitat de l'âge du Bronze, caractérisée par une structure de combustion et des fosses ainsi que des trous de poteaux qui pourraient signaler la présence d'un bâtiment. Dans les Bouches-du-Rhône, à Meyrargues, une fouille préventive effectuée au lieu-dit L'Espougnac a mis au jour des vestiges datés du Bronze final et du début de l'âge du Fer, en particulier un bâtiment matérialisé par trois rangées de poteaux et un alignement de dix grands foyers rectangulaires à pierres chauffées. Enfin, à Peynier, une opération préventive réalisée sur l'emprise d'un lotissement a révélé la présence de vestiges du second âge du Fer (structures en creux).

Pour la **période antique**, dans les Hautes-Alpes, la fouille programmée à Thorame-Basse documente une zone funéraire antique, un habitat plus ancien et livre des données sur le paléoenvironnement. À Monêtier-les-Bains, site d'étape sur la voie Briançon-Grenoble, un diagnostic et une fouille préventive réalisés à l'entrée de la ville, au Clos de Pélenches, ont permis d'identifier archéologiquement pour la première fois une partie d'un établissement daté dès le I^{er} siècle de notre ère. L'exploitation de travertin en carrière et l'extraction d'un sédiment calcaire sableux caractérisent le site. Plusieurs techniques d'extraction ont été cernées et des hypothèses sur les chaînes opératoires connexes ont été proposées. La fouille des abords de la carrière a également révélé la présence d'installations pérennes et polyphasées connexes aux activités extractives. Dans les Alpes-de-Haute-Provence, plusieurs diagnostics d'archéologie préventive ont mis au jour des constructions antiques : à Montsalier, aux abords de la ville antique à Riez et une importante *villa* (plus de 6000 m²) à Peyruis. Dans les Alpes-Maritimes, à Èze, la fouille de la place du Général-de-Gaulle a livré des vestiges remarquables et une importante quantité de mobilier. Dans les Bouches-du-Rhône, à Aubagne, au lieu-dit Camp de Sarlier, a été retrouvée une portion de voie antique non encore repérée dans ce secteur. Sur la même commune, au hameau de Saint-Pierre-lès-Aubagne, à proximité de l'église, lors d'un diagnostic a été découverte une occupation agricole du Haut-Empire en lien probablement avec une *villa* connue depuis le XIX^e siècle notamment par deux épitaphes mentionnant les membres d'une famille (Servillus). À Peynier, les fouilles préventives ont mis au jour un chai antique, les vestiges d'un monument funéraire et dix-sept sépultures inhumées sur un petit promontoire rocheux voisin de la *villa*. Ces inhumations sont datées entre le V^e siècle et le VIII^e siècle. À Aix-en-Provence, des informations sur la topographie de la ville d'Aix ont été enregistrées lors d'une fouille préventive en accompagnement de la construction d'un réseau de chaleur au nord de la cité, aux abords du théâtre antique. Pour le Var, on mentionnera, à La Farlède, les fouilles menées sur l'emprise du centre pénitentiaire qui apportent des informations sur l'organisation du territoire rural antique de la plaine du Gapeau, déjà étudiée en 2009 dans le cadre de la fouille préventive de La Font des Fabres. Ces données ont pu être complétées sur une superficie de 1,8 ha dans le cadre d'une opération de diagnostic. L'axe viarie qui dessert l'établissement agricole occupé entre le I^{er} et le IV^e siècle, reconnu au centre-ville de La

Farlède, est maintenant identifié sur une longueur totale de 305 m. De part et d'autre s'étendent deux vignobles organisés suivant les réseaux A et B du cadastre de Toulon. La densité des fosses de plantation, particulièrement bien conservées, et leur organisation semblent indiquer qu'il serait possible de mettre en évidence un phasage de la plantation, avec renouvellement des pieds de vignes par provignage. À Vinon-sur-Verdon, l'extension progressive de l'urbanisation dans le quartier Pèbre a occasionné la découverte de cinq nouveaux pavements mosaïqués à décors géométriques polychromes appartenant à la *villa* de l'Antiquité tardive découverte en 1859. Deux pavements étaient déjà répertoriés : une grande mosaïque dite « de Bacchus et d'Ikarios », constituée de trois panneaux historiés, a été déposée en 1922 et classée au titre des monuments historiques le 15 juin 1923 ainsi qu'une mosaïque polychrome de grande dimension qui a fait l'objet de prélèvements. La protection de ce vaste ensemble d'un grand intérêt patrimonial est en cours. À Fréjus, 552 avenue du Général-d'armée-Jean-Callies, a été fouillée une nécropole antique située à 1,5 km au nord-est du centre-ville de Fréjus, à 250 m du tracé théorique de la voie Aurélienne, et qui a livré 175 tombes. Cet ensemble se compose majoritairement d'inhumations et de 17 incinérations dont deux bûchers. Les individus, à 75 % adultes et 63 % de sexe masculin, reposent majoritairement dans des cercueils, dans certains cas complétés d'aménagements en terre cuite ou d'amas de cailloux. Dans le Vaucluse, à Orange, la fouille préventive conduite au lieu-dit Les Peyrières, a mis au jour une partie de la nécropole gallo-romaine avec une gamme variée de sépultures ainsi que des fosses sépulcrales de l'âge du Fer vraisemblablement liées à la bataille de 105 avant notre ère. Toujours à Orange et en relation avec le même événement, sur le promontoire du Lampourdier a été dégagé dans le cadre de la fouille programmée un grand tertre repéré en 2019. Ce monument recouvrait les vestiges d'un petit fortin romain sans doute détruit pendant l'affrontement.

Pour les **périodes médiévale, moderne et contemporaine**, dans le département des Alpes-de-Haute-Provence, à Manosque, une fouille préventive a porté sur 200 tombes, donnant des informations sur les usages funéraires et l'état sanitaire de la population inhumée. Dans les Hautes-Alpes, une opération de prospection thématique a été réalisée sur la commune de Freissinières sur deux sites de la haute vallée de la Biaysse situés à l'ouest du hameau de Dormillouse présentant des structures datables des époques médiévale et moderne : Pré Gauthier (1 770 m d'alt.) et Chichin I (2 078 m d'alt.). Cette opération associant l'étude du bâti des structures repérées et l'analyse géochimique des sols à la recherche d'indices pouvant renseigner sur la fonction de ces structures permettent d'envisager des fonctions variées, de type agropastoral et connexes à l'activité minière. Le projet de restauration de la tour pentagonale de Montclus a motivé la réalisation d'un diagnostic archéologique. L'opération a consisté, d'une part, en des relevés photogrammétriques des parements intérieurs et extérieurs de la tour, et d'autre part, en des sondages sédimentaires. Ce donjon aujourd'hui isolé était complété par un avant-corps dont les ves-

tiges ont été partiellement repérés lors de l'opération. La tour pentagonale de Montclus se caractérise par son plan, qu'elle partage dans les Baronnie, au XIII^e siècle, avec les tours de Verclause et du château de Gouvernet (Drôme). Dans les Alpes-Maritimes, l'étude du bâti sur les îlots Médiathèque et Nègre a été l'occasion de revisiter les méthodes de travail mises en œuvre pour l'étude de cette agglomération médiévale. Dans les Bouches-du-Rhône, à Aix-en-Provence, l'étude archéologique des élévations de l'hôtel de Grassier a permis de restituer l'évolution de cet ensemble bâti appartenant au couvent des Prêcheurs depuis le XVI^e siècle. Non loin de ce site, une intervention dans les caves de la rue Manuel a permis d'identifier une portion de l'enceinte du XIV^e siècle. Dans le Vaucluse, à Châteauneuf-du-Pape, une campagne de sondages a fourni l'opportunité de comprendre l'organisation intérieure du château de l'Hers et une opération

d'archéologie du bâti les transformations architecturales du prieuré clunisien de Piolenc. Dans les Bouches-du-Rhône, à Marseille, un diagnostic a permis d'observer rue Désirée-Clary des vestiges du lazaret d'Arenc, « Infirmeries nouvelles », daté de la seconde moitié du XVII^e siècle/première moitié du XIX^e siècle. Les vestiges mis au jour correspondent à l'extension de cet ensemble de prévention sanitaire au cours de la seconde moitié du XVIII^e siècle. Enfin, dans le département du Var, les opérations de diagnostic menées à Artigues, Font Salade, Sillans-la-Cascade, Le Grand Défens, La Celle, forêt de Saint-Julien, Rians, Cueur-Vieil sur de grandes superficies, dans le cadre de projets d'implantation de parcs photovoltaïques, révèlent des traces liées à l'agro-pastoralisme et à l'exploitation forestière d'époque contemporaine (cabanes en pierres sèches, aires de charbonnage, fours à chaux, bergerie, pierriers).

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 2 0

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Tableau général des opérations autorisées

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Inter-départemental	TOTAL
Sondage (SD)	4	1	2	3	1	8	-	19
Opération de sauvetage par l'étude (OSE)	1	1	4	7	5	2	-	20
Fouille préventive d'urgence (SU)	-	-	2	5	2	1	-	10
Opération préventive de diagnostic (OPD)	29	26	13	74	39	13	-	194
Fouille programmée (FP)	3	-	2	-	1	2	-	8
Prospection diachronique (PRD)	5	1	3	1	1	1	-	12
Prospection thématique (PRT)	-	1	1	1	1	2	-	6
Prospection avec détecteur de métaux (PRM)	2	-	2	3	1	3	-	11
Prospection avec matériel spécialisé (PMS)	-	-	-	1	-	1	-	2
Relevé d'art rupestre (RAR)	-	-	2	-	-	-	-	2
Projet collectif de recherche (PCR)	-	-	1	1	3	2	3	10
Aide à la publication (APP)	-	-	-	1	-	-	-	1
Autre étude (AET)	-	-	-	-	1	1	-	2
TOTAL	44	30	32	97	55	36	3	297

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Tableau des opérations autorisées

2 0 2 0

N° de dossier	Commune. Nom du site	Titulaire de l' autorisation	Opération	Remarques	Opération liée au PCR ou à la PRT	Opération présentée avec	Époque	Ref. carte
13097	Allemagne-en-Provence et Saint-Martin-de-Bromes. Berges du Colostre	Castin, Thomas (COLL)	OPD	○				
13167	Allemagne-en-Provence. Notre-Dame	Varano, Mariacristina (UNIV)	FP	⌘			MA	1
13744	Beaujeu. Territoire communal	Isoardi, Delphine (CNRS)	PRD				PRE à MOD	2
13537	Castellane. Le Cheiron	Dadure, Maxime (COLL)	OPD	●				
13623	Castellane. Les Jacons	Marzin, Sébastien (AUT)	SD				NEO	3
13667	Céreste. Le village	Peyric, Dominique (BEN)	PRD				MA	4
13528	Digne-les-Bains. Courbons	Dadure, Maxime (COLL)	OPD	●				
13927	Digne-les-Bains. Maison d'enfants Saint-Martin	Buccio, Vincent (COLL)	OPD	●				
13380	Gréoux-les-Bains. La Combe	Sélèque, Jenny (COLL)	OPD	●				
13568	Jausiers. Magnans et Bellarots	Buccio, Vincent (COLL)	OPD	●				
13793	Jausiers. Le Forest Haut	Castin, Thomas (COLL)	OPD	●				
13330	Lurs. Notre-Dame-des-Anges	Sélèque, Jenny (COLL)	OPD				ANT MOD	5
13563	Manosque. Les Hauts de la Chapelle	Henrion, Élise (COLL)	OPD				MA	6
13603	Manosque. Rue Chacundier	Buccio, Vincent (COLL)	OPD	●				
13661	Manosque. Impasse Les Hauts de la Chapelle	Henrion, Élise (COLL)	OSE	○				
13730	Manosque. Impasse Les Hauts de la Chapelle	Henrion, Élise (COLL)	PRM	○		13661		
13736	Manosque. 596, avenue du Lubéron	Buccio, Vincent (COLL)	OPD	●				
13821	Manosque. Chemin des Oiseaux	Dadure, Maxime (COLL))	OPD	□				
13823	Manosque. 676, avenue des Serrets	Dadure, Maxime (COLL)	OPD	●				
13687	Méailles. Grotte de Pertus II	Lepère, Cédric (PRIV)	FP	⌘			NEO	7
13493	Les Mées. Hameau des Chênes	Castin, Thomas (COLL)	OPD	●				
13541	Les Mées. La Croix	Castin, Thomas (COLL)	OPD				NEO	8
13542	Les Mées. La Taura	Castin, Thomas (COLL)	OPD	●				
13569	Mison. Chemin de la Forêt, Les Armands	Castin, Thomas (COLL)	OPD	●				
13355	Montagnac-Monpezat, Moustiers-Sainte-Marie, Riez, Roumoules, Valensole. Canal de Provence, renforcement du plateau de Valensole	Castin, Thomas (COLL)	OPD	●				
13357	Montfort. Sainte-Madeleine	Henrion, Élise (COLL)	OPD				MA MOD	9

N° de dossier	Commune. Nom du site	Titulaire de l' autorisation	Opération	Remarques Opération liée au PCR ou à la PRT	Opération présentée avec	Époque	Réf. carte
13331	Montlaux. Vieux Montlaux, église Saint-Jacques	Dadure, Maxime (COLL)	OPD			MA MOD	10
13552	Montsalier. La Baou	Castin, Thomas (COLL)	OPD			ANT	11
13668	La Palud-sur-Verdon. Territoire communal	Castin, Thomas (COLL)	PRD			PRE ANT MOD	12
13834	La Palud-sur-Verdon. Saint-Maurin	Dadure, Maxime (COLL)	SD			MA MOD	13
12816	Peyruis. La Cassine	Sélèque, Jenny (COLL)	OPD			ANT	14
13886	Peyruis. La Cassine	Sélèque, Jenny (COLL)	PRM			ANT	14
13839	Peyruis. ZA La Cassine	Buccio, Vincent (COLL)	OPD	●			
13608	Prads-Haute-Bléone. Four à chaux de Chanolles	Vaschalde, Christophe (AUT)	SD			MOD	15
12811	Riez. Rue Frédéric Mistral 1	Sélèque, Jenny (COLL)	OPD			ANT MOD	16
12812	Riez. Rue Frédéric Mistral 2	Sélèque, Jenny (COLL)	OPD		12811	ANT MOD	16
13609	Riez. Traverse Lou Clar 1	Sélèque, Jenny (COLL)	OPD			ANT MOD	17
13731	Riez. Traverse Lou Clar 2	Sélèque, Jenny (COLL)	OPD		13609	ANT MOD	17
13723	Riez. Rue du Pont Jacquet	Sélèque, Jenny (COLL)	OPD		13609	ANT MOD	17
13666	Roumoules. Territoire communal	Devos, Jean-François (BEN)	PRD			ANT	18
13400	Sigonce. Église Saint-Claude	Buccio, Vincent (COLL)	SD			MA MOD	19
13622	Thorame-Basse. Saint-Pierre II	Lattard, Alexia (AUT)	FP	⌘		PRO ANT	20
13738	Thorame-Basse. Le village	Buccio, Vincent (COLL)	OPD	●			
13746	Thorame-Basse et Thorame-Haute. Territoires communaux	Mocci, Florence (CNRS)	PRD			NEO à MOD	21

● opération négative ■ résultats limités □ opération reportée ○ opération en cours
⌘ opération autorisée avant 2015 ou pluri-annuelle ◆ notice non parvenue

Liste des abréviations *infra* p. 223-224

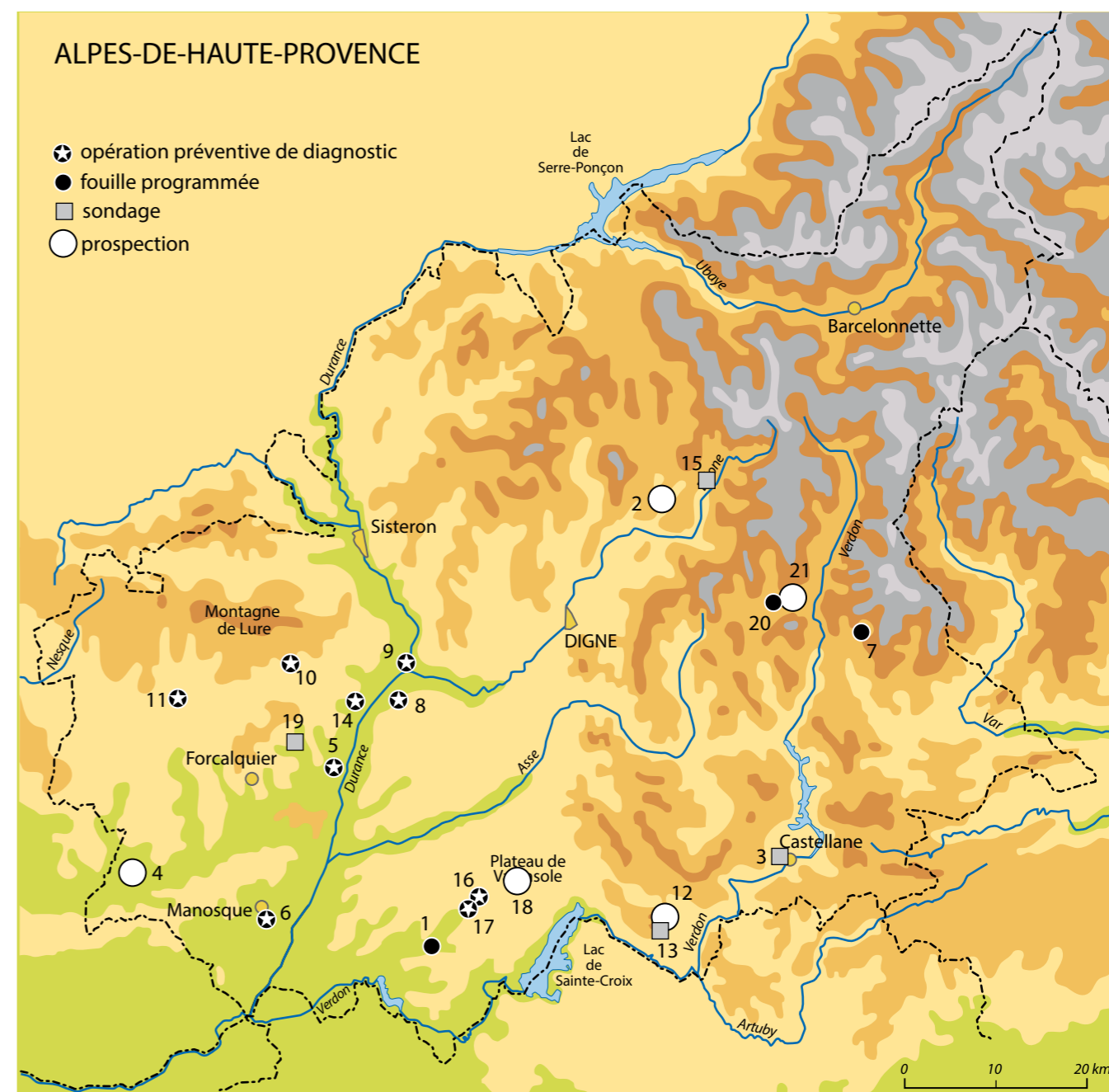
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

BILAN SCIENTIFIQUE

Carte des opérations autorisées

2 0 2 0

● autre étude
▼ opération de sauvetage par l'étude



Un drain vraisemblablement de l'époque moderne a également été observé en tranchée 2 (Frédéric Mistral 1). Il apparaissait à un niveau largement supérieur au niveau d'apparition des vestiges antiques recouverts quant à eux par un niveau conséquent d'incendie/démolition puis par un remblai.

Les niveaux inférieurs aux vestiges antiques ont été observés en tranchées 1, 4 (Frédéric Mistral 2) et 2 (Frédéric Mistral 1). Il s'agit d'alluvions fines liées au cours du Colostre et ponctuellement à d'anciens bras (tranchées 1 et 2). Des fragments de céramique non tournée ont été mis au jour dans ces niveaux (tranchée 2).

L'envergure du bâtiment thermal reste à ce jour inconnu. S'agit-il de thermes publics ou privés ? Les fragments d'enduits peints et de marbres sculptés induisent des surfaces travaillées et décorées au sol et au mur. Les éléments architecturaux et de mobilier découverts lors

du diagnostic ne permettent pas de statuer sur l'importance de cette occupation. Les vestiges du second état, qui semble lui aussi antique, pourraient correspondre à un habitat. La probable calade et les murs qui lui sont associés (tranchée 4), de même que le long mur de la tranchée 3 (Ft301) ne sont en revanche pas accompagnés de mobilier déterminant ni la chronologie précise ni la nature de l'occupation.

Ces prescriptions sont localisées non loin des quartiers du monument aux quatre colonnes à l'ouest et des deux ensembles thermaux au sud (sous la cathédrale et le baptistère paléochrétiens) et à l'est (sous le gymnase du collège Maxime Javelly). Les réflexions sur la topographie de la ville antique sont au cœur de ces opérations d'archéologie préventive et pourront le cas échéant être précisées grâce à une fouille sur ces parcelles.

Jenny Séléque



Trois permis de construire portant sur des parcelles formant un grand jardin ont fait l'objet de prescriptions de diagnostics par le préfet de région. Ces diagnostics ont été traités sur le terrain comme une seule opération afin d'optimiser les moyens, mais font l'objet de rapports distincts. Cette opération archéologique a été réalisée durant huit jours au mois de septembre 2020 et est située immédiatement à l'est des vestiges connus de la ville antique de Julia Augusta Reiorum Apollinaris, de deux ensembles thermaux, d'un quartier d'habitat du Haut-Empire et d'une zone funéraire tardive. La zone investiguée correspondait également à l'ancien cours du Valvachère durant l'Antiquité et était localisée non loin de la voie romaine est-ouest reliant Riez à Castellane.

L'opération de diagnostic a permis d'observer des vestiges dans sept tranchées. La tranchée 5 est localisée sur les parcelles D 1794, 1798, 1802 et 1803 concernées par l'arrêté 2020-252 (Rue du Pont Jacquet, OA 13723), les tranchées 2 et 6 sur les parcelles D 1795, 1796, 1858 et 1861 concernées par l'arrêté 2020-83 (1, traverse Lou Clar, OA 13609), les tranchées 1 et 3 sont localisées quant à elles sur les parcelles D 1791, 1848, 1851, 1853, 1856 et 1804 concernées par l'arrêté 2020-64 (1, traverse Lou Clar, OA 13731). Les tranchées 4 et 7 chevauchent chacune deux prescriptions différentes. Leur localisation a été déterminée de façon à explorer toute l'emprise tout en évitant les fondations des futures constructions. Un bassin d'environ 30 m² construit après l'établissement du cadastre napoléonien (1825), conservé dans le futur projet d'aménagement, a également été évité.

Les sondages ouverts lors de ce diagnostic ont révélé, sur des niveaux alluvionnaires anciens associés au Colostre et au Valvachère, les vestiges d'un site antique assez dense. En effet, les sept sondages ouverts se sont

tous révélés positifs. L'occupation s'échelonne en plusieurs phases (fig. 19).

La première, documentant le Haut-Empire, est représentée par des maçonneries, des canalisations, des fosses de rejet de combustion liées à des pratiques funéraires ou rituelles situées à proximité du tracé supposé de la voie romaine menant à Castellane, à des fosses comblées de blocs et galets calcaires, des niveaux de sol, une zone de stockage (amphores à vin). L'étude du mobilier, essentiellement domestique, confère à l'occupation une fonction résidentielle, sauf pour la zone méridionale plutôt associée au funéraire ou à un sanctuaire. Le mobilier du Haut-Empire se concentre autour du II^e siècle de notre ère. Cependant, quelques vestiges présentent un contexte antérieur. En effet, les fosses à dépôt de combustion et le mobilier issu de leur comblement relèvent des I^{er} siècles av. et apr. J.-C. Ces fosses sont associées à un bâtiment comprenant des éléments d'architecture monumentale (base de colonne). De plus, un niveau de sol, qui semble également antérieur à l'occupation du II^e siècle au regard de sa position stratigraphique, a été reconnu sous le cours du Valvachère antique en tranchée 2 (US 2010). Le secteur semble donc occupé au moins du I^{er} siècle av. J.-C. au II^e siècle apr. J.-C. Des alluvions témoins d'une reprise du réseau hydrographique recouvrent ces vestiges antiques. Ces structures s'organisent de part et d'autre du Valvachère, qui se voit canalisé durant cette période en un réseau de conduites en terre cuite et maçonneries captant l'eau.

Le Valvachère, après avoir été comblé, voit l'aménagement de fosses et de drains marquant la seconde phase d'occupation du secteur, seconde phase beaucoup moins dense au vu de sa nature agricole ou maraîchère. Cette occupation gravite autour de l'Antiquité tardive, voire du haut Moyen Âge. Pour finir, l'époque moderne est représentée par des structures de drainage et des fosses indéterminées.

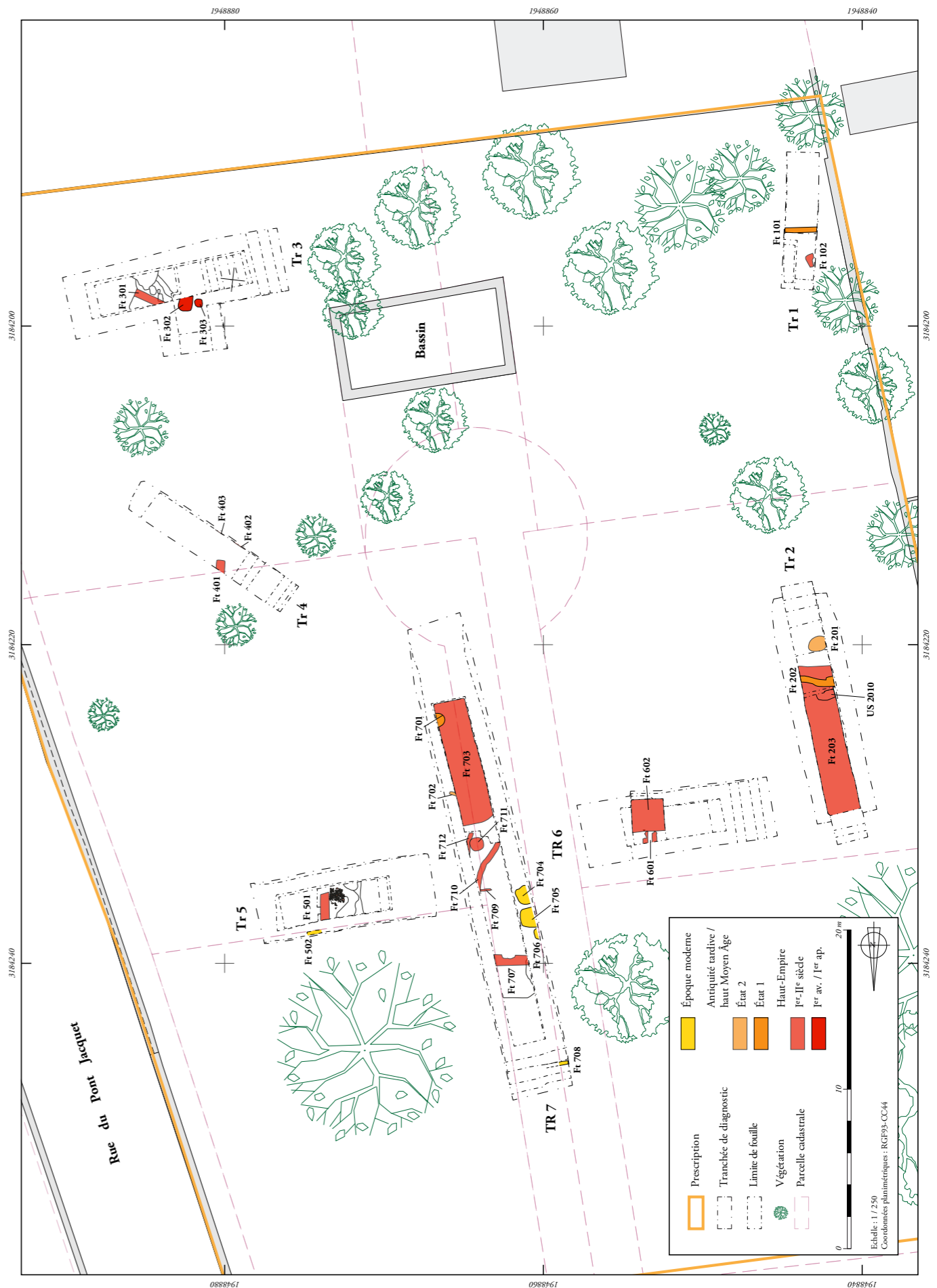


Fig. 19 – RIEZ, Traverse Lou Clar 1 et 2, Rue du Pont Jacquet. Plan phasé (Y. Dedonder/SDA-04).



Fig. 20 – RIEZ, Traverse Lou Clar 1 et 2, Rue du Pont Jacquet. Débris d'amphores vus de l'ouest, aire de stockage (cliché N. Toutain/SDA-04).

Les vestiges antiques correspondent pour le Haut-Empire à de l'habitat comprenant une zone de stockage en amphores (fig. 20). Seul le type A-GAUL 4 a été identifié sur le niveau de circulation associé (tranchée 5). Ce type est propre au stockage ou au transport du vin. La zone pourrait alors avoir accueilli durant le Haut-Empire un chai associé à la production de vin. Le mobilier évoque plutôt un statut modeste ne pouvant pas être assimilé à un quartier coscu. La densité importante d'amphores en place et en position dépotoir dans le chenal confère également au site soit une activité autour de la production de vin soit une zone de stockage de marchandise. Cette hypothèse pourrait être étayée par une fouille, de même qu'une seconde hypothèse, la présence ou non d'une zone funéraire ou d'un sanctuaire autour de la tranchée 3, dont la nature reste pour l'heure incertaine.

Toutefois, la ville antique, depuis les dernières opérations d'archéologie préventive, présente une topographie réactualisée et précisée. Le quartier résidentiel attesté sous le collège au sud se poursuit sur l'emprise diagnostiquée vers l'est et le nord-est sur la rive droite du Valvachère. Le paléo-chenal de ce cours d'eau, déjà découvert dans le vide sanitaire du collège, se poursuit de façon linéaire vers l'est. Vers l'ouest, il emprunterait le pont romain découvert au nord de la cathédrale paléochrétienne. La voie romaine menant à Castellane est bordée d'indices funéraires ou rituels dès la zone sud de la prescription, ce qui induit que les limites de la ville se situent à proximité.

Jenny Sélèque, Clément Boutterin, Alexia Lattard et Nataëlle Toutain

Antiquité

ROUMOULES Territoire communal

L'image livrée pour l'Antiquité est la plus riche. Une forte occupation de la partie nord du territoire est mise en évidence. Des hypothèses de voies semblent confirmées par l'implantation de nécropoles. Le franchissement du Colostre reste à éclaircir.

Pour le Moyen Âge classique, un doute subsiste sur la localisation des églises dédiées à Saint-Martin :

« *sanctum Martinum de Silva, (...), et sanctum Martinum de Sibillana* » (Cartulaire de Lérins, p. 218).

Sur le plateau, la plupart des vestiges ont été labourés et épierrés en lisière de parcelles.

Dans la vallée du Colostre, les vestiges pourraient avoir été mieux conservés avec un recouvrement plus important.

Jean-François Devos